

Temps de lecture moyen : 3 minutes

# Déclaration de principes

Droits de l'homme et conditions de travail chez Messer



# Déclaration de principes

05

Contre le travail des enfants ou du travail forcé, de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains.

07

Équilibre entre vie professionnelle et vie privée

05

Non-discrimination et promotion d'une culture de confiance et de respect

07

Liberté d'association et droit de négociation collective

06

Contre le harcèlement, l'intimidation ou les brimades

07

Emploi sécurisé

06

Développement et formation des collaborateurs

07

Santé et sécurité

06

Engagement des collaborateurs

08

Sécurité et protection des données

06

Rémunération et temps de travail

08

Mécanisme de réclamation

## Préface

La mission de Messer comprend l'orientation vers le client et les collaborateurs, l'esprit d'entreprise, l'action responsable, la responsabilité d'entreprise ainsi que la confiance et le respect. Messer est consciente de sa responsabilité en matière de respect des droits de l'homme et des conditions de travail.

Le Code de conduite de Messer définit des principes de comportement contraignants pour tous les collaborateurs dans le monde entier. Le Code de conduite fait partie du système de gestion des règles Compliance chez Messer (Messer CMS) et met l'accent sur la compréhension durable des valeurs de Messer pour l'intégrité de la vie.



En tant que membre de la Charta der Vielfalt (Charte de la diversité) et participant au Pacte mondial des Nations unies (UNGC), Messer respecte les dispositions nationales et internationales en matière de droits de l'homme ainsi que les principes éthiques généraux visant à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé.

Le respect des droits de l'homme et le maintien de conditions de travail décentes constituent la base de notre philosophie d'entreprise et de nos processus commerciaux.

Messer estime que chaque collaborateur a droit à un traitement équitable, à la politesse et au respect. Nous attendons donc de chaque collaborateur qu'il traite toutes les

personnes de manière respectueuse, loyale, aimable et professionnelle.

Notre engagement en faveur du respect des droits de l'homme constitue la base de la vigilance de Messer en matière de droits de l'homme. Avec cette déclaration de principes, nous prenons un engagement fort et contraignant en faveur des droits de l'homme et des conditions de travail tels qu'ils sont définis dans les cadres internationalement reconnus :

- Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies
- Les normes fondamentales du travail définies par l'Organisation internationale du travail (OIT)
- La Charte internationale des droits de l'homme (ONU)

Nous soutenons nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs dans le respect des principes des droits de l'homme et entretenons avec eux un dialogue permanent sur les questions importantes en matière de droits de l'homme.

Les principes les plus importants en matière de respect des droits de l'homme et des conditions de travail sont présentés ci-après.

## **1. Contre le travail des enfants ou du travail forcé, de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains.**

Messer condamne le travail des enfants. Le travail des enfants n'est ni pratiqué ni toléré par Messer. Lorsque nous employons des mineurs, nous respectons l'âge minimum d'embauche fixé par les réglementations nationales.

Messer interdit toute forme de travail forcé, d'esclavage moderne et de traite des êtres humains. Le principe qui prévaut est que tout travail doit se faire sur une base volontaire avec la possibilité de mettre fin à la relation de travail conformément aux lois nationales.

## **2. Non-discrimination et promotion d'une culture de confiance et de respect**

Messer ne tolère aucune forme de discrimination. Les personnes doivent être traitées avec respect, indépendamment du sexe, de l'origine sociale ou ethnique, de la nationalité, de la religion ou des convictions, du handicap, de l'âge, de l'orientation sexuelle ou de toute autre forme pertinente de discrimination. Nous nous opposons résolument à la discrimination, au traitement préférentiel, au harcèlement, à l'exclusion et à toute autre atteinte à la dignité et au respect des personnes sur leur lieu de travail.

En accueillant une grande diversité de points de vue, d'expériences et d'idées,

Messer continue de promouvoir un environnement de travail fondé sur la confiance et le respect, ainsi qu'une culture orientée vers les collaborateurs, dans laquelle chacun se sent reconnu, écouté et valorisé. Cette culture inclusive favorise l'innovation, le développement des talents et la collaboration, en offrant à tous des opportunités de s'épanouir et d'obtenir de meilleurs résultats opérationnels.



### **3. Contre le harcèlement, l'intimidation ou les brimades**

Les traitements inhumains ou même la menace de tels traitements, tels que les abus physiques ou le harcèlement sexuel, font l'objet d'une stratégie de tolérance zéro chez Messer.

Cela inclut également les abus verbaux, la coercition psychologique et physique et toute forme de punition physique.

Messer s'engage à ce que tous les collaborateurs puissent travailler dans un environnement de travail exempt de harcèlement sexuel, psychologique et physique.

### **4. Développement et formation des collaborateurs**

Messer valorise ses collaborateurs et s'engage à créer un environnement offrant à chacun des opportunités de s'épanouir et de se développer en

continu. Nous proposons des programmes de formation visant à développer nos équipes, en mettant l'accent sur l'amélioration de leurs qualifications, le soutien de leur développement professionnel et le renforcement de leurs compétences, afin de leur permettre de progresser sur le plan personnel et de fournir les meilleures solutions à nos clients.

### **5. Engagement des collaborateurs**

Messer s'engage à atteindre un niveau élevé d'engagement des collaborateurs grâce à des initiatives visant la satisfaction des collaborateurs et à l'amélioration de l'expérience collaborateur. L'engagement des collaborateurs est évalué en continu au moyen d'enquêtes internes ou d'autres mécanismes de retour d'information, afin de maintenir un haut niveau

d'engagement au sein de l'ensemble des effectifs.

### **6. Rémunération et temps de travail**

La rémunération chez Messer est conforme ou supérieure aux lois nationales applicables en matière de salaire minimum, ainsi qu'aux conventions collectives ou accords collectifs comparables, le cas échéant. Messer garantit également une rémunération liée aux performances, qui est complétée par des avantages supplémentaires. L'égalité de traitement entre les sexes va de soi.

Messer respecte les lois applicables et les normes internationales du travail en ce qui concerne les heures de travail maximales autorisées. Messer tient également compte de périodes de repos appropriées, du temps libre et des congés annuels.

## 7. Équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Messer reconnaît l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour permettre à ses collaborateurs de réussir durablement. Messer vise à créer un environnement de travail dans lequel les collaborateurs savent que leur bien-être professionnel et personnel est valorisé.

## 8. Liberté d'association et droit de négociation collective

Messer respecte le droit à la liberté d'association et à la négociation collective de ses collaborateurs. Nous accordons à nos collaborateurs le droit de défendre pacifiquement leurs intérêts sur la base de la législation nationale. Chez Messer, nous encourageons également le dialogue social : les collaborateurs peuvent discuter ouvertement de leurs conditions de travail avec la direction de l'entreprise - sans craindre d'être désavantagés.

## 9. Emploi sécurisé

Messer s'engage à maintenir un environnement de travail favorable, dans lequel les conditions d'emploi sont clairement définies et communiquées aux collaborateurs, dans le respect des lois et pratiques locales. Cela contribue à favoriser un environnement de travail fondé sur l'équité et le respect mutuel.

## 10. Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales chez Messer. Cela vaut pour nos collaborateurs dans les usines et aux postes de travail techniques et administratifs, pour tous ceux qui gèrent notre logistique et utilisent nos véhicules, ainsi qu'à notre clientèle qui utilise nos produits. La grande importance de ce sujet se reflète également dans notre matrice de matérialité. La sécurité et la santé au travail sont fermement ancrées dans notre entreprise et dans l'ensemble

de notre secteur. Notre mission, nos valeurs d'entreprise et nos politiques internes soulignent l'importance de la sécurité pour tous les secteurs de l'entreprise. Notre engagement manifeste en faveur de la sécurité permet à nos collaborateurs de s'améliorer en permanence.

Afin de garantir la sécurité de nos collaborateurs, notre réseau de responsables de la sécurité documente, analyse et tire des enseignements de tous les incidents liés à la sécurité impliquant des collaborateurs de Messer, des produits ou des applications, que ce soit sur les sites de Messer ou chez les clients. Les informations ainsi que les supports d'information et de formation encouragent en outre des comportements et des processus sûrs.

## 11. Sécurité et protection des données

Messer attache une grande importance à la protection des données personnelles de ses collaborateurs, de sa clientèle, de ses fournisseurs et d'autres personnes.

Chez Messer SE & Co. KGaA, le responsable de la sécurité informatique du groupe – Group IT Security Officer - est chargé de la coordination des mesures de sécurité dans les différentes sociétés, de l'élaboration des normes correspondantes et du développement de l'expertise nécessaire. Avec la sécurité informatique, nous soutenons la durabilité de notre numérisation, la sécurité physique de nos informations et la capacité d'agir, qui est importante pour nos processus commerciaux, grâce à la disponibilité vitale et nécessaire de nos systèmes.

Messer s'engage à respecter les réglementations applicables en matière

de protection des données. Pour conférer une efficacité à cet engagement, des structures appropriées ont été mises en place pour garantir en permanence un niveau élevé de protection des données.

Le Responsable de la Confidentialité des Données du Groupe - Group Privacy Officer - de Messer SE & Co. KGaA est responsable de la coordination du département du groupe en charge de la protection des données et accompagne la mise en oeuvre de la protection des données par les filiales nationales. Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE et de la loi fédérale allemande sur la protection des données (BDSG), nous traitons les données de nos collaborateurs, de nos clients, partenaires commerciaux et autres personnels dans le respect de la loi.

En outre, nous mettons en oeuvre les

mesures organisationnelles et documentaires prescrites par la législation sur la protection des données. Les filiales nationales européennes de Messer et Messer SE & Co. KGaA communiquent également leurs déclarations de confidentialité des données dans la langue du pays concerné via leurs sites Web.

## 12. Mécanisme de réclamation

Les questions, préoccupations et plaintes critiques sont toujours prises en compte chez Messer et nous veillons à ce que tous les problèmes signalés soient examinés et clarifiés. À cette fin, toutes les parties prenantes disposent de différentes possibilités de signalement, par exemple par courrier électronique, par téléphone, par lettre ou en ligne. Les représailles à l'encontre des personnes ayant signalé des préoccupations sont strictement interdites.

**Bad Soden, 1 décembre 2025**  
Messer SE & Co. KGaA

## Comité de direction



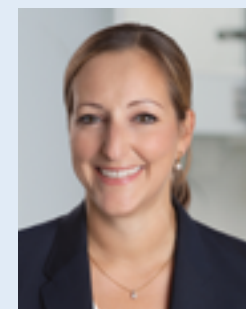
**Bernd Eulitz**  
Directeur général



**Helmut Kaschenz**  
Directeur financier



**Dr. Werner Hickel**  
Directeur de  
l'exploitation –  
Asie



**Virginia Esly**  
Directrice de  
l'exploitation –  
Europe



**Elena Skvortsova**  
Directrice de  
l'exploitation –  
Amériques

*Pour plus d'information,  
veuillez consulter :*

Messer Compliance  
Management System >



*corporate.office@messergroup.com*  
*www.messergroup.com/en*



**Messer SE & Co. KGaA**  
www.messergroup.com